

ARGOFUND DYNAMIQUE

Classe de parts : Capitalisation EUR (ISIN : FR0007010129)

Cet OPCVM est géré par ARCHITAS France (société appartenant au groupe AXA)

Objectifs et politique d'investissement

Le FCP est classé dans la catégorie « Actions internationales ».

L'objectif du FCP est la recherche de performance à long terme, mesurée en euro, en s'exposant de façon dynamique, notamment via des OPC, sur les marchés financiers actions internationaux et, dans une moindre mesure, sur les marchés de taux de la zone euro.

Le FCP fait l'objet d'une gestion active afin de capturer les opportunités de marché parmi différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés actions et obligataires. L'allocation tactique des investissements repose sur l'analyse de l'environnement économique et financier, les perspectives de gestion définies en fonction des risques/rendements attendus, une construction de portefeuille, et la sélection de sociétés selon des critères qualitatifs et quantitatifs.

Le FCP est exposé entre 60% et 90% de son actif, en direct ou via des OPC et/ou des instruments financiers à terme, en actions de toutes zones géographiques (principalement sur la zone OCDE), de toutes capitalisations et de tout secteur économique.

Le FCP est exposé entre 10% et 40% de son actif, en direct ou via des OPC et/ou des instruments financiers à terme, en obligations et titres de créances (y compris des actifs issus de la titrisation), indexés à l'inflation et/ou convertibles, d'émetteurs privés ou publics principalement membres de la zone euro.

Ce type d'actifs a une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 8 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la valeur de ces actifs pourra diminuer jusqu'à 8%.

Le FCP sélectionne des actifs dont la notation à long terme est principalement comprise entre AAA et BBB- selon l'échelle Standard & Poor's (ou équivalente chez Moody's et Fitch) ou d'une notation jugée équivalente par les équipes de gestion.

Le FCP peut également détenir jusqu'à 110% de son actif net en parts ou actions d'OPC français ou européens, quelle que soit leur classification.

Dans la limite de 200% de l'actif net du FCP, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. Le FCP peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

L'indicateur de référence composite est le suivant : 25% du JPM EMU All Maturities et de 75% d'un composite d'indices actions (60% MSCI World + 30% MSCI Europe + 10% Indice CAC 40).

L'indice JP Morgan EMU All Maturities, coupons nets réinvestis, représente les emprunts obligataires souverains de la zone euro et libellés en euros, de toutes maturités.

L'Indice MSCI World en Euro, dividendes nets réinvestis, établi par Morgan Stanley Capital International regroupe des titres de grandes et moyennes capitalisations des pays industrialisés.

L'Indice MSCI Europe, dividendes nets réinvestis, établi par Morgan Stanley Capital International est représentatif des marchés actions européens.

L'indice CAC 40 est l'indice représentatif de 40 grandes valeurs françaises du marché boursier de NYSE Euronext.

La composition de ces indices est disponible sur les sites suivants : www.msci.com, www.jpmorgan.com et www.euronext.com.

La gestion du FCP n'étant pas indiciaire, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 6 ans.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

Fréquence de valorisation : Quotidienne.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés : Certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur le FCP et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2.00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	2.43 %*
----------------	---------

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximums. Dans certains cas, les frais payés par l'investisseur peuvent être inférieurs.

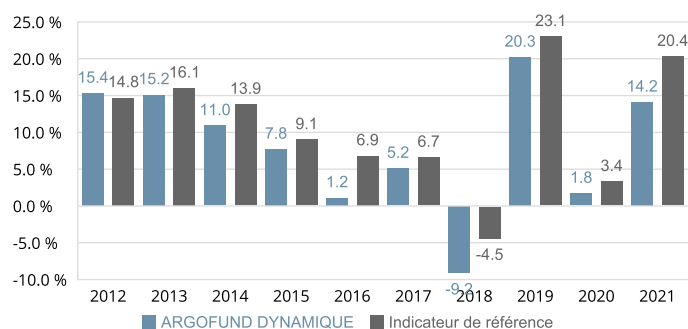
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

* Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance ;
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la section « frais » du prospectus de ce FCP, disponible auprès de la société de gestion.

Performances passées



La gestion du FCP a été reprise par ARCHITAS France (anciennement dénommée AXA PRIVATE MANAGEMENT) le 1er juillet 2015.

Date de création de l'OPCVM : 1997

Date de création de la part : 23/05/1997

Devise de référence : EUR

Indicateur de référence : 25% du JPM EMU All Maturities et de 75% d'un composite d'indices actions (60% MSCI World + 30% MSCI Europe + 10% Indice CAC 40).

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations concernant ce fonds (notamment le prospectus, le rapport annuel ou semestriel et la valeur liquidative) sur simple demande adressée par courrier à ARCHITAS France Immeuble JAVA - 61 Rue Mstislav ROSTROPOVITCH 75832 Paris Cedex 17, France ou par mail à serviceclients.france@architas.com.

Fiscalité : Le FCP est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité : La responsabilité d'ARCHITAS France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Détails de la politique de rémunération de la société de gestion : ARCHITAS France a adopté une politique de rémunération visant à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, en cohérence avec le profil de risque du FCP. La politique de rémunération vise les fonctions clés susceptibles d'influer sur le niveau de risque du FCP, afin de limiter toute prise de risque excessive ou décorrélée du niveau de risque accepté par les porteurs.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet d'Architas France : <https://fr.architas.com/>. Ainsi, ARCHITAS France a défini des critères, quantitatifs et qualitatifs, précis permettant d'évaluer la performance des équipes tout en garantissant une réintégration du risque.